



## **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON**

### **Compte-rendu réunion du 30 Avril 2024**

**Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, , Eric INGLESSIS, Didier SAMSON, Jean-Louis CAZEMAJOU, Jean-Claude MALAURIE, Ludovic TIFOURKI, , Laurent DUPEUBLE, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, Sylvie VILLALBA,**

**Absents Excusés : Rosa PARENTI, Jean-Marc ACHARLES, Karine PAUPERT, Sébastien PERRIER-DAVID, Christophe SARRIO**

---

Début à 18H10

#### **1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 26 Mars 2024**

Quelques modifications sont apportées à ce CR il sera renvoyé aux membres et mis sur le site.

#### **2 – Point sur les délégations au Championnat du Rhône et Championnat de France (passées et à venir : retours des délégués et des arbitres**

- Retours sur divers incidents sur les championnats
  - Saint genis laval
  - Irigny
  - La muroise

- Clochemerle

Des retours des délégués sur les tenues des joueurs : certains joueurs n'étaient pas habillés en tenues homogènes.

Revoir à nouveau avec les arbitres, avec Sébastien, les tenues des joueurs lors des championnats du Rhône.

Il faut à l'avenir, faire une réunion de jury, afin d'être crédible sur les championnats, et surtout on insiste sur le fait qu'il faut être d'accord entre arbitres et délégués.

Rose ne peut plus prendre les délégations suivantes :

Samedi 4 mai 2024 aux Brosses : c'est Jean Louis Beretta qui la remplace

Samedi 11 mai 2024 à Caluire : c'est Sébastien Perrier David qui la remplace

CDF doublette mixte les 29 et 30 juin 2024 à Saint Fluor : c'est Jocelyne qui la remplace.

Soucis au CDR vétérans à l'Asvel : pas d'alcool fort en vente, et les parties après les poules ne se jouent pas avant 14H.

Les délégués : bien penser à réserver les hôtels pour vos délégations aux CDF.

Thierry propose de récompenser les vainqueurs des doublettes vétérans et les vice-champions, une récompense, à partir de 2025. Cette catégorie n'allant pas aux CDF. L'interlocuteur c'est bien le club, donc cette récompense sera donnée aux clubs, qui la redonnera aux joueurs.

### **3 – Prochaines élections et assemblée générale**

Thierry souhaite que les membres actuels, s'ils souhaitent continuer au sein du comité, envoyé un mail, courrier pour savoir qui veut savoir quoi. Des fiches de postes seront créés en fonction des souhaits de chacun.

#### **4 – Avancement divers sujets bureau directeur restreint (minibus, Apervi, contrats,...**

- a) Minibus – il est actuellement dans l'Ain, sur le site pour flocage, on l'a officiellement à partir du 23 mai 2024. Il sera stocké chez Thierry. Il pourra être loué à des clubs et les membres du CD pourront éventuellement le prendre pour des délégations (si plusieurs délégués se déplacent au même endroit).
- b) Apervi : fin aout le contrat qui avait été fait au moment de l'achat se termine. Un bail précaire sera fait reconduit chaque année. Loyer charges comprises tous les mois. On va calculer le cout du loyer.
- c) Contrats ELIS : ils ont enfin envoyé les avoir, un nouveau RDV va être pris avec le commercial afin de revoir la récupération de la fontaine, de la machine a café etc...

#### **5 – Questions diverses**

##### **a) Questions Jean Claude**

- CERFA KM : comment le montant est calculé : Cristina a fait la réponse par mail, elle va refaire son Cerfa
- Nombre de personnes en situation de handicap dans toute la France : une case doit être coché sur Geslico, or nous nous sommes aperçus que seulement 160 personnes sont identifiées porteuse de handicap, (pour le Rhone seulement 6 !!) une mise à jour va être nécessaire
- 5 licences demandées par BR 04396 au mois de février et non réclamées. Dédé va appeler la Fédération pour savoir où elles sont

6 Journée de la femme : le 22 septembre 2024 à Champagne au Mt d'Or.

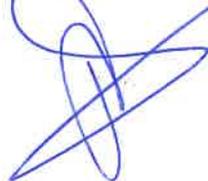
7 Prix pour repas des jeunes : 5€ par joueur. C'est le club qui prend en compte le repas des jeunes.

8 Le nombre de licenciés dans le Rhône à ce jour : 4869 licences.

Fin à 20h36

**La secrétaire**

**Cristina ZANET**



**Le Président**

**Thierry LEBRETON**

